

Séance du **14 décembre 2023**

Présidence : **Mme Sabrina Berrocal**, présidente

**Demande d'un crédit supplémentaire de CHF 366'470.- au crédit accordé par le préavis N° 20/2021 pour la création d'un skatepark intégré en béton à l'angle des Quais Maria-Belgia et Veveyse (2023/P30)**

Rapport : Mme Corinne Pilloud

**LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY**

- VU le préavis N° 30/2023 du 30 octobre 2023, concernant la « Demande de crédit supplémentaire de CHF 366'470.- au crédit accordé par le préavis N° 20/2021 pour la création d'un skatepark intégré en béton à l'angle des Quais Maria-Belgia et Veveyse »,
- VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

**d é c i d e**

1. d'accorder à la Municipalité un crédit supplémentaire de CHF 366'470.- au crédit de CHF 798'057.- octroyé en séance du 17 juin 2021 (P20/2021) ; le crédit total accordé pour la création de deux zones de pratique pour sports à roulettes à Vevey et la compensation végétale est ainsi porté à CHF 1'164'557.- ;
2. de prendre acte que les subventions de la Fondation « Fonds du Sport Vaudois » estimées à CHF 86'520.- viendront en diminution du crédit accordé pour la création d'un skatepark à l'angle des Quais Maria-Belgia et Veveyse ;
3. de financer cette dépense par la trésorerie courante, par prélèvement sur le compte « Dépenses d'investissements » ;
4. d'amortir ce crédit selon les règles du MCH2.

Ainsi délibéré en séance du **14 décembre 2023**.

Adopté à la majorité (une dizaine d'avis contraires et un certain nombre d'abstentions).

Pour extrait conforme le 15 décembre 2023.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY  
la Présidente



Sabrina Berrocal



la Secrétaire



Carole Dind